

DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURE ET DE FRANÇAIS

Plan de cours

COURS : **COMMUNICATION ORALE ET ÉCRITE : LITTÉRATURE
QUÉBÉCOISE ET UNIVERSELLE**

PROGRAMME : Tous les programmes

DISCIPLINE : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : | Théorie : 3 | Pratique : 1 | Étude personnelle : 2

PROFESSEUR DU COURS-GROUPE BUREAU 📞 POSTE ✉️ COURRIEL

JULIA PAWLOWICZ **C-185** **6639** **julia.pawlowicz@cegepmontpetit.ca**

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS *À remplir par les étudiants*

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi	9h – 11h				10h – 12h
Après-midi					

COORDINATION DÉPARTEMENTALE BUREAU 📞 POSTE ✉️ COURRIEL

France Mongeau C-185 2633 dep.litterature@cegepmontpetit.ca

PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

Objectif de la discipline

Portrait du diplômé en littérature

Au terme de leurs quatre cours de « Français, langue d'enseignement et littérature », nos étudiantes et nos étudiants auront fait, par la pratique de la lecture, de l'écriture et de la parole, une double expérience de la littérature.

D'une part, ils auront appris à développer, avec les œuvres littéraires, une relation esthétique. Ils auront, dans cette perspective, acquis les habiletés qui en auront fait de bons lecteurs d'œuvres littéraires et ils auront appris à construire le sens d'une œuvre. Pour ce faire, ils auront appris à étudier le traitement des thèmes abordés dans une œuvre, à en comprendre le propos, à observer les procédés d'écriture auxquels l'auteur a eu recours et à en saisir les effets. Ils seront ainsi devenus des lecteurs sensibles non seulement à la matière, au propos d'un texte, mais aussi à la manière dont il est écrit. Ils auront, dans cette optique, appris à définir certains courants littéraires, à situer les œuvres à l'étude dans leur contexte sociohistorique et acquis, de ce fait, une bonne connaissance de l'histoire de la littérature. Bref, ils seront devenus des lecteurs capables d'analyser, d'expliquer, d'apprécier des textes littéraires, tout en trouvant dans ces activités sens et plaisir.

D'autre part, ils auront appris à développer, avec les œuvres littéraires, une relation qui leur aura permis de se construire et de se transformer comme sujets lecteurs et comme êtres humains. Ils auront, dans cette perspective, enrichi leur imaginaire des images, des personnages et des récits inventés par les écrivains qu'ils auront rencontrés. Ils auront nourri leur sensibilité des sensations, des émotions, des sentiments et des états d'âme exprimés dans les œuvres qu'ils auront lues. Confrontés aux idées et aux représentations du monde proposées dans ces œuvres, ils auront affiné leur compréhension de la condition humaine et du monde. Ils auront, en outre, par la discussion des valeurs et des dilemmes exposés dans ces œuvres, raffiné leur jugement sur les plans esthétique, éthique et politique. Enfin, ils auront enrichi leur connaissance de la langue par la fréquentation d'écrivains qui en font un usage inusité et original. Bref, ils seront devenus des sujets lecteurs et des êtres humains plus imaginatifs, plus sensibles, plus intelligents, plus critiques et plus soucieux du soin de la langue.

Au terme de leur parcours, nos étudiantes et nos étudiants auront lu un minimum de 15 œuvres littéraires complètes appartenant à trois corpus, soit au moins six œuvres de la littérature québécoise, cinq de la littérature d'expression française (autre que québécoise) et quatre de la littérature mondiale. Ils auront abordé les quatre grands genres littéraires, notamment lors de l'étude d'œuvres de la littérature québécoise et d'expression française. De plus, la réalisation de travaux sous les formes prescrites par les devis ministériels et sous d'autres formes en aura fait des personnes aptes à bien s'exprimer oralement et par écrit, non seulement à propos de littérature, mais en toutes circonstances. Ce parcours leur aura également permis de fréquenter et d'apprécier la littérature québécoise contemporaine, tout en les invitant à poursuivre cette exploration des œuvres de leur univers culturel.

Nous croyons fermement que l'expérience de la littérature, telle que nous la concevons et que nous proposons à nos étudiantes et à nos étudiants de la faire dans les quatre cours de la formation générale, leur permettra de développer avec la langue et avec la littérature une relation riche et féconde, qui ne pourra qu'accroître la qualité de leur présence au monde, à leur société et à leur culture.

OBJECTIFS MINISTÉRIELS

Énoncé de la compétence

Produire, à l'occasion de l'étude de quatre œuvres complètes, dont deux de la littérature québécoise et deux de la littérature mondiale, de genres variés (dont un essai), différents types de discours oraux et écrits, liés notamment, directement ou par analogie, au champ d'études de l'étudiante ou de l'étudiant. Le corpus étudié doit permettre d'aborder des problématiques contemporaines.

Objectifs

1. Acquérir ou réactiver les connaissances littéraires pertinentes à l'étude de textes de la littérature universelle (cadres de référence culturels: mythologiques, historiques, idéologiques, esthétiques; techniques d'analyse thématique et stylistique; courants littéraires; genres).
2. Acquérir ou réactiver les connaissances pertinentes à l'étude et à la mise en place d'une situation de communication (composantes, facteurs, intention, fonctions du discours, moyens d'expression).
3. Analyser les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre.
4. Déterminer un sujet et un objectif de communication.
5. Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires.
6. Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication.
7. Rédiger des textes du type informatif, critique ou expressif, liés notamment à son champ d'études.
8. Préparer et présenter des discours oraux de type informatif, critique ou expressif, liés notamment à son champ d'études.
9. Réviser et corriger les textes.

ŒUVRES À L'ÉTUDE (EN ORDRE DE LECTURE)

HUSTON, Nancy. *L'espèce fabulatrice*. Paris, Actes Sud.

WRIGHT, Richard. *Black Boy*, Paris, Gallimard, coll. Folio.

KANAPÉ-FONTAINE, Natasha. *Bleuets et abricots*, Montréal, Mémoire d'encrier.

LEDUC, Simon. *L'évasion d'Arthur ou la commune d'Hochelaga*. Montréal, Le Quartanier.

MÉDIAGRAPHIE SOMMAIRE

Bacharan, Nicole. *Les Noirs américains*, Tempus.

Barthes, Roland. *Mythologies*, Seuil.

Breton, Philippe et Proulx, Serge. *L'explosion de la communication à l'aube du XXI^e siècle*, Boréal.

Duras, Marguerite. *Écrire*, Gallimard.

Foucault, Michel. *L'ordre du discours*, Gallimard.

Huston, Nancy. *Journal de la création*, Actes Sud.

Lipovetsky, Gilles. *L'ère du vide*, Seuil.

Lejeune, Philippe. *Le pacte autobiographique*, Seuil.

Montaigne, Michel de. *Essais*, Flammarion.

Nogozi Adichie. Chimamanda. *Autour de ton cou*, Gallimard.

Ramonet, Ignacio. *La tyrannie de la communication*, Gallimard.

Sfez, Lucien. *Que sais-je : la communication*, PUF.

Site de valorisation et d'amélioration de la langue *Le français s'affiche !*

<http://www.cegepmontpetit.ca/cegep/centres-de-references/le-francais-s-affiche>

ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

Ce cours privilégie une démarche pédagogique fondée sur l'analogie, l'exemplarité et le transfert.

Une telle approche assure largement l'adaptation du cours au champ d'études de l'étudiant. Ce dernier sera en effet ici confronté à des situations de communication qui, bien qu'elles relèvent de ce champ de savoir spécifique que sont les études littéraires et qu'elles mettent en jeu des objets appartenant à la littérature universelle, sont similaires à celles qu'il rencontrera dans son champ d'études ou encore dans sa vie quotidienne, professionnelle ou privée. L'étudiant sera ainsi amené à acquérir des notions fondamentales en matière de communication et à développer des compétences transposables à des situations aux enjeux les plus divers.

La prestation de cours alternera entre des cours en synchrone sur TEAMS et des devoirs de lecture à faire à la maison en mode asynchrone. Cette organisation est sujette à des modifications en cours de session, surtout à cause du temps accordé aux présentations orales, qui est difficile à estimer.

Le quatrième et dernier cours de littérature du parcours collégial offre aux élèves un espace de réflexion et de création autour de *soi*. Grand sujet d'exploration et objet de curiosité, le soi se réinvente tout le temps, invite, comme objet d'étude, à penser tant au présent qu'au passé, tant à l'histoire avec un grand H qu'à l'intime.

Le cours incitera tout d'abord à de nombreux questionnements sur la nature même de notre espèce et sur l'importance, pour sa survie, du langage. Par la lecture de l'essai *L'espèce fabulatrice* de l'autrice canadienne Nancy Huston et d'extraits de différents autres textes, l'élève apprendra à concevoir son identité comme le point de jonction de nombreux discours, et comme le point de départ de celui qui lui sera propre. Initié à la théorie de la communication, et par la lecture de *Black Boy* de Richard Wright, l'élève apprendra cette fois à reconnaître les mécanismes qui empêchent le discours, qui interdisent la liberté à l'énonciateur, qui ferment les oreilles aux récepteurs. L'élève, grâce à la lecture de cet autoportrait intellectuel, sera pressé de penser aussi aux moyens de contourner les interdits et de se développer quand même, pour exister. Voilà une réflexion nécessaire quand on sait qu'il lira ensuite le grand chant poétique *Bleuets et abricots* de Natasha Kanapé-Fontaine ainsi que des extraits de l'essai *Je suis une maudite sauvagesse* de An Antane Kapesch, (tout en participant à la journée de la culture, durant laquelle il rencontrera la poétesse Joséphine Bacon). Toutes ces œuvres lui permettront de réfléchir aux nombreuses injustices historiques et aux violences de la colonisation qui ont privé de voix plusieurs générations d'individus au sein des Premières nations, mais aussi à leur résilience par la parole, par le renversement du discours dominant. Enfin, c'est à rêver au « nous » et à un monde meilleur, libre, ludique, que l'élève sera convié à la fin de la session, par la lecture de *L'évasion d'Arthur ou la commune d'Hochelega*, un roman baroque qui imagine une révolution fondée sur l'amitié et l'entraide, dans un monde où les minorités trouvent leur place et où la parole du « fou » est enfin entendue. Des extraits tirés de l'essai manifeste *Pour nous libérer les rivières* d'Hugo Latulippe monteront qu'il est possible de tirer, personnellement, ces rêves utopiques vers la sphère du réel.

Au plan de l'écriture, l'élève sera invité à explorer le parcours ou l'état actuel de son « je » en début de session, à choisir comment dresser son autoportrait. Il sera initié ensuite, par des ateliers de création et par la lecture notamment du mythe de Prométhée et de nouvelles littéraires dont une de Chimamanda Ngozi Adichie, à des mécanismes ou à des techniques d'écriture qui le guideront lorsqu'il devra se lancer dans l'aventure de la fiction et de l'observation du monde à la troisième personne.

Pour conclure la session, l'élève devra présenter un essai à sa professeure, dans lequel, partant de nombreuses citations tirées de toutes ces lectures, il offrira une réflexion riche et complexe sur le thème de

soi, de nous, et de la manière dont le langage forme qui nous sommes.

Il est attendu que tout au long de la session, l'élève s'entraîne à devenir un lecteur littéraire aguerri et qu'il accepte de débattre des textes lus dans le cadre de tables rondes informelles, et lors d'une présentation individuelle. Pour exister, la classe virtuelle a besoin d'image et de parole : les élèves sont donc fermement invités à ouvrir leurs caméras pour mieux se connaître et pour mieux partager. Car s'il y a un message clairement énoncé dans ce cours, c'est que c'est dans le mélange des discours, dans l'écoute de l'autre, à travers l'empathie et grâce à la curiosité, que notre identité se construit, et que l'on advient au monde.

PLANIFICATION DU COURS

CONTENU	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
<p>Semaine 1 : l'autoportrait Cours A : sur Teams. Présentation de la professeure, du cours. Le soi : objet d'étude. Le genre de l'autoportrait. Cours B : Sur Teams : Histoire de la parole.</p>	<p>Commencer à lire <i>L'espèce fabulatrice</i> de Nancy Huston, répondre aux questions. Lire les extraits de texte proposés au fur et à mesure sur LÉA.</p>
<p>Semaine 2 Cours A : lectures autonomes. Cours B : sur Teams : retour sur les textes lus, théorie de la communication.</p>	<p>Lire les extraits de textes proposés.</p>
<p>Semaine 3 Cours A : lectures autonomes Cours B : sur Teams : <i>L'espèce fabulatrice</i> : analyse et discussion.</p>	<p>Lire les extraits de textes proposés.</p>
<p>Semaine 4 Cours A : lecture autonome Cours B : sur Teams : <i>L'espèce fabulatrice</i> : analyse et discussion</p>	<p>Finir de lire <i>Black Boy</i> et répondre aux questions.</p>
<p>Semaine 5 Cours A : lectures autonomes. Cours B : sur Teams : analyse de <i>Black Boy</i> et des textes additionnels lus.</p>	
<p>Semaine 6 Cours A : lectures autonomes : littérature américaine et art de la nouvelle. Lire les nouvelles de Raymond Carver et de Chimamanda Ngozi Adichie Cours B : sur Teams : analyse de <i>Black Boy</i>.</p>	<p><u>Remise de son autoportrait.</u></p>
<p>Semaine 7 : la création littéraire Cours A : lecture autonome : la nouvelle littéraire Cours B : Sur Teams : La nouvelle littéraire : théorie</p>	

<p>Semaine 8 Cours A : lecture autonome : <i>Je suis une maudite sauvagesse</i></p> <p>Cours B : sur Teams : analyse de <i>Bleuets et abricots</i></p>	<p>Lire l'extrait de <i>Je suis une maudite sauvagesse</i> d'An Antane Kapesch</p> <p>Épisodes choisis du podcast « Laissez-moi vous raconter l'histoire crochie » sur OhDio (Radio-Canada)</p>
<p>Semaine 9 Journée de la culture Cours A : en autonomie : lire et commenter les nouvelles littéraires des autres Cours B : sur Teams : assister à la journée de la culture</p>	<p>Remise de la première version de la nouvelle littéraire</p>
<p>Semaine 10 Cours A : sur Teams : comité éditorial en sous-groupe Cours B : sur Teams : comité éditorial en sous-groupe</p>	
<p>Semaine 11 Cours A : sur Teams. Lectures autonomes : extrait de : <i>Pour nous libérer les rivières</i>, d'Hugo Latulippe. Cours B : sur Teams. Avoir lu <i>L'évasion d'Arthur ou la commune d'Hochelaga</i>. Analyse de l'œuvre.</p>	<p>Avoir lu <i>L'évasion d'Arthur ou la commune d'Hochelaga</i></p> <p>Remise de la dernière version de la nouvelle littéraire</p>
<p>Semaine 12 Cours A : encadrement personnel sur Teams pour la rédaction de l'essai final. Cours B : sur Teams. Analyse de l'œuvre de Simon Leduc Considérations sur l'essai final.</p>	<p>Lire l'extrait de : <i>Pour nous libérer les rivières</i>, d'Hugo Latulippe.</p>
<p>Semaine 13 Cours A : sur Teams. Retour sur les nouvelles littéraires Cours B : sur Teams : présentations orales Encadrement personnel sur Teams pour la rédaction de l'essai final.</p>	
<p>Semaine 14 Cours a et b : sur Teams : présentations orales</p>	<p>Remise de l'essai final</p>

MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

activité d'évaluation	Contexte de réalisation	Échéance (date de remise d'un travail ou période d'examen)	Pondération (%)
Un autoportrait écrit	Individuel, à la maison	Semaine 6	15%
Comité éditorial	Individuel, en classe	Semaine 10	15%
Une nouvelle de fiction	Individuel, à la maison	Semaine 9 pour la première version, semaine 11 pour la version finale	15%

Exposé oral en équipe de deux personnes	En équipe, préparé à la maison et présenté en sous-groupe	Semaines 13 et 14	25%
Un essai final (évaluation terminale) comprenant les réponses aux questions posées sur les textes au fil de la session	Individuel, à la maison	Semaine 14	30%

TOTAL : 100%

* Tout cours comporte au moins une activité d'évaluation terminale au terme de l'ensemble des périodes d'apprentissage prévues pour le cours. Cette ou ces activités d'évaluation terminale mesurent l'intégration des apprentissages principaux du cours et doivent ainsi attester de l'atteinte du ou des objectifs terminaux selon les standards visés, et ce, pour chacun des étudiants. La pondération de cette ou ces activités est d'au moins 30 % de la note du cours (article 5.2.4 PIEA).

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'ÉVALUATION et LIEN AVEC LES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

ACTIVITÉS et OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Autoportrait, nouvelle littéraire et essai final : trois activités de création littéraire</p> <p>Objectifs : choisir un objet d'étude, transposer la théorie vue en classe dans une création personnelle, déployer une réflexion sur les éléments constitutifs du soi appuyée sur les lectures obligatoires, s'exprimer par écrit dans une langue adéquate, accepter de traiter des commentaires de lecture, rédiger une seconde version et s'autocorriger.</p>	<p>Contenu en phase avec la théorie</p> <p>Originalité, voix singulière</p> <p>Langue : correction puis autocorrection</p>
<p>Participation aux discussions en classe et au comité éditorial</p> <p>Objectifs : lire les textes obligatoires, se poser des questions sur les textes et se documenter pour y trouver des réponses, partager avec le groupe, oralement, des commentaires pertinents sur les textes pour faire avancer la compréhension de toute la classe, écouter les autres, nuancer ses propos.</p>	<p>Clarté du propos</p> <p>Qualité de la documentation (profondeur du propos)</p> <p>Mise en forme du propos (langue, tonalité)</p>
<p>Exposé oral individuel</p> <p>Objectifs : être en mesure d'appliquer la théorie de la communication aux discours sociaux importants des moments historiques durant lesquels les textes à l'étude ont été rédigés ou auxquels ils renvoient, se documenter puis déployer un discours riche, éclairant et bien organisé autour des œuvres obligatoires.</p>	<p>Clarté du propos</p> <p>Qualité de la documentation</p> <p>Organisation de la prise de parole</p> <p>Supports visuels de qualité</p> <p>Mise en forme du propos (langue, tonalité)</p>

** Les critères d'évaluation seront présentés par écrit aux étudiants au moins une semaine avant l'activité d'évaluation sommative (article 5.1j PIEA).

CONDITIONS DE RÉUSSITE

(1) NOTE DE PASSAGE

La note de passage du cours est de 60 % (PIEA, article 5.1m).

(2) PRÉSENCE AUX COURS

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire (PIEA 5.2.5.1).

Politique départementale de présence en classe

- 1] Un étudiant qui aura été absent à plus de 10% de la période totale prévue pour un cours sera invité à rencontrer son professeur qui l'aviserà des conséquences possibles de sa (ses) prochaine(s) absence(s).
- 2] Est susceptible de ne plus être admis en classe tout étudiant qui, malgré cette invitation et cet avis, se sera absenté à plus de 20% de la période totale prévue pour un cours.
- 3] En ce cas, la note portée au bulletin est la note totale obtenue au moment de l'exclusion.

(3) REMISE DES TRAVAUX

Les travaux exigés par un professeur doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés. Les **pénalités** entraînées par les retards sont établies **selon les règles départementales** (PIEA, article 5.2.5.2).

En cas de retard, la pénalité est la suivante :

Le professeur peut refuser tout travail en retard à moins qu'il y ait eu entente préalable entre lui et l'étudiant. Dans le cas où un travail en retard est accepté, le professeur peut appliquer au travail une pénalité allant jusqu'à 10 % par jour de retard.

(4) PLAGIAT

Le plagiat et les autres manquements à l'honnêteté intellectuelle sont passibles de sanctions au cégep Édouard-Montpetit. Pour tous les détails, consulter l'**article 5.6.1 à la page 15** de la **Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages** adoptée par la direction des études : http://www.cegepmontpetit.ca/static/uploaded/Files/Cegep/A%20propos/Reglements%20et%20politiques/Etude%20et%20etudiants/politiques/PIEA_2015-09-21.pdf.

(5) PRÉSENTATION MATÉRIELLE DES TRAVAUX

L'étudiant doit respecter les « *Normes de présentation matérielle des travaux écrits* » adoptées par le Cégep. Ces normes sont disponibles **sous la rubrique « Méthodologie »** des centres de documentation du Cégep. Voici l'adresse :

CRD du campus de Longueuil ou CRD de l'ÉNA (même lien pour les deux campus) : www.cegepmontpetit.ca/normes.

La **pénalité départementale** concernant le non-respect des normes de présentation matérielle des travaux (PIEA, article 5.3.2) est la suivante :

Le professeur peut enlever jusqu'à 10 % de la note pour la présentation matérielle.

(6) QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

L'évaluation de la qualité de la langue (PIEA, article 5.3.1) doit respecter les valeurs et les critères établis par le département.

Politique départementale concernant l'évaluation du français écrit :

- **La maîtrise du français et la réussite des études collégiales**

Il est important de posséder une bonne compréhension et une bonne maîtrise de la langue pour réussir ses quatre cours obligatoires de français et pour obtenir son diplôme d'études collégiales;

Pour obtenir ce diplôme, l'étudiant doit réussir ses quatre cours de français ainsi que l'épreuve uniforme de français administrée par le Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport (une

dissertation de 900 mots); pour réussir cette épreuve, il faut, entre autres choses, faire moins d'une faute aux trente mots (donc, pas plus de 30 fautes sur 900 mots).

Selon la politique du Cégep, la qualité de la langue doit être prise en compte dans tous les cours, quelle que soit la matière: la maîtrise du français est donc un facteur de réussite dans tous les cours.

- **Les cours de français au cégep: des cours de littérature**

Les cours de français dispensés au Cégep (mis à part certains cours spécifiques, celui de mise à niveau par exemple) sont essentiellement des cours de littérature, qui présupposent une bonne compréhension et une maîtrise assurée de la langue parlée et, surtout, écrite. Ces cours, et notamment les trois cours de la formation générale commune, sont entièrement consacrés à l'acquisition de compétences littéraires: connaissances stylistiques et historiques; habiletés à lire, à analyser, à rédiger des analyses littéraires, des dissertations explicatives et critiques.

À toutes fins pratiques, il n'y a pas de place dans ces cours pour une étude en profondeur ou une révision systématique des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques, lexicales et typographiques.

- **La maîtrise de la langue: la responsabilité de l'étudiant**

Au Cégep, l'étudiant est le premier responsable de la qualité de son français: chaque étudiant doit veiller à se donner, s'il ne les possède pas déjà, les connaissances nécessaires à une juste compréhension de la langue et à une présentation correcte de ses travaux, qu'ils soient oraux ou écrits.

Chaque étudiant n'est pas pour autant laissé à lui-même: pour l'aider à assumer sa responsabilité à l'égard de la qualité de sa langue, l'étudiant peut compter sur plusieurs ressources:

- a) ses professeurs, que l'étudiant peut rencontrer sur une base individuelle, selon leur horaire de disponibilité ;
- b) le Centre d'étude en français (CÉF), où l'étudiant trouve des fascicules de théorie sur les différentes règles de grammaire, des exercices avec corrigé, des ordinateurs et des adresses électroniques de sites pour la correction de la langue, des ouvrages de référence tels le *Multidictionnaire*.

Les formules proposées par le *Centre d'étude en français* sont :

- le tutorat : l'étudiant qui requiert un encadrement plus soutenu reçoit l'aide d'un autre étudiant pour résoudre ses principales difficultés (inscription recommandée dès le début de la session; attestation en fin de session);

- l'autoapprentissage : l'étudiant travaille ses points faibles et peut bénéficier en tout temps de l'aide des professeurs responsables.

Quelle que soit la formule choisie, l'étudiant développera son aptitude à relire ses textes, à voir ses erreurs et à les corriger.

La **procédure départementale** d'évaluation de la qualité du français est la suivante :

- **Modalités d'évaluation du français écrit**

Dans les travaux où le professeur juge qu'il y a matière à évaluation du français écrit, la pondération accordée au français écrit est de 30% dans les cours de la formation générale ; le professeur établit la note selon la fréquence des fautes, en fonction du tableau suivant:

Cours	Nombre de mots d'une rédaction	Ratio faute/mots pour obtenir la note de passage pour le code (60%)
601-013	500	1 faute / 18 mots
601-101	700	1 faute / 44 mots
601-102	800	1 faute / 50 mots
601-103	900	1 faute / 56 mots
601-104	900	1 faute / 56 mots

Chaque étudiant devrait posséder un dictionnaire et une grammaire.

Le département ne permet pas la récupération des points perdus pour la correction des fautes.

Le Département a adopté la Grille de correction du code, produite par le CÉF, pour qu'elle serve de balise à la définition des fautes pénalisées. Cette grille est annexée aux plans de cours.

POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA), la *Politique institutionnelle de la langue française* (PILF), la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence* (PPMÉTEHV), les *Conditions d'admission et cheminement scolaire*, la *Procédure concernant le traitement des plaintes étudiantes dans le cadre des relations pédagogiques*.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site Web du Cégep à l'adresse suivante : www.cegepmontpetit.ca/reglements-et-politiques. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

GRILLE DE CORRECTION DU CODE**O ORTHOGRAPHE****G GRAMMAIRE**

- G1** Accord dans le groupe nominal
- G2** Accord dans le groupe verbal
- G3** Accord du participe passé
- G4** Formes verbales
- G5** Homophones grammaticaux

S SYNTAXE

- S1** Structure
- S2** Concordance verbale
- S3** Marqueurs de relation
- S4** Pronoms et déterminants
- S5** Ponctuation

V VOCABULAIRE (impropriétés, anglicismes, niveau de langue)**T TYPOGRAPHIE**

- T1** Emploi des majuscules
- T2** Règles typographiques